

**Conseil exécutif 2015-2016 de
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion 4
Lundi 6 juillet 2015
19h00
Local A9-146
Procès-verbal**

Abréviations pouvant être utilisées pour alléger le PV

AGED = Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke

AG = Assemblée générale de l'AGED

CA = Conseil d'administration de l'AGED

CE = Conseil exécutif de l'AGED

CM = Conseil des membres de la FEUS

FEUS = Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke

ODJ = Ordre du jour

PV = Procès-verbal

RGs = Règlements généraux de l'AGED

VP Acad = Vice-Présidente aux affaires académiques

VP Comm = Vice-Présidente aux communications

VP Commandites = Vice-Président aux relations professionnelles

VP Exéc = Vice-Président Exécutif

VP Externe = Vice-Président aux affaires externes

VP Social = Vice-Président aux affaires sociales et sportives

Présents :

- Président
- Trésorier
- VP Exéc
- VP Externe
- VP Social
- VP Comm
- VP Commandites

Absents :

- VP Acad

1. Ouverture de la réunion

Élection du praesidium :

- Président = VP Externe;
- Secrétaire = VP Exéc.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

4. Affaires courantes

4.1. PPME

Premier quorum = nombre d'associations → 1 association = 1 vote.

Deuxième quorum = nombre de membres.

Selon le VP Externe : très bonne alternative, beaucoup de démocratie directe, bon pour la recherche, efficace, bonne représentativité pour les régions.

4.2. Retour sur le CM ayant eu lieu le 4 et 5 juillet 2015

Reconnaissance du droit de grève : aucune position de l'AGED à ce sujet dans son cahier de positions = le CE donc doit aller chercher une position à l'AG.

Gros conflit sur le fait de changer le nom d'un fonds pour la STS → deviendrait « Fonds de développement durable », tous les campus payent (même ceux qui n'en profitent pas).

5. Affaires normales

5.1. Commandite par l'AGED de 500\$ pour le Rallye des bars

Relativement caduque.

Selon le VP Social, l'approche de financement des activités étudiantes devrait être changée de deux manières :

- 1. Pour toutes les activités du genre (le VP Social a l'intention de refaire des activités étudiantes à la fin de chaque session), il suggère de déterminer un montant précis (approuvé par le CA et l'AG) que le CE octroierait aux exécutants pour l'organisation des activités étudiantes relevant de leur champ de compétences respectif. Plus précisément, prévoir un budget d'exécutant (intégré dans le budget annuel de l'AGED en CE, pas en AG).
- 2. Pour simplifier les choses, rajouter un signataire de l'AGED (soit le VP Social).
 - Il est proposé que le VP Externe aille un droit de vote, nonobstant le fait qu'il agisse à titre de Président de la présente réunion, et ce, jusqu'à la fin de celle-ci.
 - La proposition est appuyée par le VP Exéc.
 - La proposition est adoptée à l'unanimité.
 - Il est proposé par le VP Social que le CE prévoie dans son budget annuel une enveloppe budgétaire pour les activités de la vie étudiante.
 - La proposition est appuyée par le VP Exéc.
 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Téléphone

Caduque.

5.3. Préparation pour la rentrée

Le CE doit amorcer une tempête d'idées sur la préparation de la Rentrée ainsi que sur la présentation de ses comités lors du Midi-Comités.

Idées à remettre pour le 1^{er} août.

5.4. Oktoberfest XV

« Chères associations étudiantes,

La prochaine édition de l'Oktoberfest approche à grands pas! Nul besoin de vous rappeler que l'Oktoberfest est le plus gros évènement organisé par des étudiants et pour des étudiants. L'édition 2015 aura lieu le 2 octobre et déjà, nous devons commander la multitude de bocks qui permettront à vos étudiants de passer une excellente soirée. Ces bocks de 1 litre sont au coût de 30 dollars, ce qui inclut le billet d'entrée et un remplissage gratuit. Les bocks doivent être vendus à ce prix aux étudiants, aucune vente à profit ne sera tolérée.

Votre association étudiante a la responsabilité de commander le nombre de bocks voulus, les payer avant le 28 août 2015, et les distribuer de la façon de votre choix aux étudiants la semaine précédant l'évènement.

Pour la commande des bocks ou pour des questions/commentaires, vous pouvez communiquer à l'adresse suivante :

roberta-noemie.bonin@usherbrooke.ca

Le comité Finance de l'Oktoberfest XV »

Selon le VP Social, l'AGED devra commander autant de bocks qu'il en sera possible.

5.5. Le Passage – Maison des jeunes

« Bonjour,

Étudiante en droit à l'UDES, je suis membre de l'association Le passage-Maison des jeunes (une association à but non lucratif qui a pour objectif la construction d'un centre d'accueil dans la ville de Jérémie en Haïti). J'organise au nom de l'association un souper-bénéfice le samedi 15 août aux saveurs d'Haïti.

Pour l'organisation de ce souper nous sommes à la recherche de commanditaires et nous souhaiterions savoir si et dans quelle mesure l'AGED pourrait nous aider à réaliser cet évènement.

Pour plus de renseignements au sujet de l'association vous pouvez suivre les liens suivants:

<https://www.facebook.com/LePassageMaisonDesJeunes?fref=ts>

<http://lepassage-mdj.com/>

Au plaisir, »

Le VP Exéc doit contacter le fondateur de la Maison des jeunes – Le Passage (Wilson St-Jean) pour organiser une présentation de son organisme.

Attendre d'avoir fini les commandites et que le budget soit fait.

5.6. Comité Promo 2014-2015

Une étudiante ayant cautionné le Comité Promo 2014-2015 pour sa dette de 600\$ demande à l'AGED 2015-2016 de la rembourser. L'AGED 2015-2016 a déjà cautionné le Comité Promo 2013-2014 pour une dette de 11 000\$.

- Il est proposé par le Trésorier que l'AGED rembourse à l'étudiante le cautionnement de la dette de 600\$ du Comité Promo 2014-2015 à condition que ce montant soit retiré de l'enveloppe budgétaire du Comité Promo 2015-2016.
 - La proposition est appuyée par le Président.
 - Le vote est demandé.
 - Pour = 1;
 - Contre = 3;
 - Abstention = 3.
 - La proposition est mise en dépôt.

- Il est proposé par la VP Commandites que le CE signale à l'étudiante que la situation sera réglée en AG puisque la décision à prendre est plus grande que le CE.
 - La proposition est appuyée par le Trésorier.
 - Le vote est demandé.
 - Pour = 2;
 - Contre = 4;
 - Abstention = 1.
 - La proposition est battue à majorité.

- Il est proposé par la VP Commandites que le CE signale la situation à l'étudiante et la rembourse avec justification financière à l'appui (des preuves), que le CE se positionne en faveur de rembourser la dette du Comité Promo 2014-2015, mais qu'il amène néanmoins la situation en AG.
 - Le VP Exéc appuie.
 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le VP Social souhaite modifier l'essence même du Comité Promo dans les RGs.

5.7. Employé AGED

Le poste d'employé de l'AGED est aboli.

5.8. Meubles

Demande de subvention d'environ 600\$ pour la construction de trois meubles faits à la main.

- Il est proposé par le Président que l'AGED accorde une subvention de 600\$ pour la construction de trois meubles faits à la main.
 - La proposition est appuyée par le Trésorier.
 - Le vote est demandé.
 - Pour = 0;
 - Contre = 5;
 - Abstention = 2.
 - La proposition est battue à majorité.

5.9. Prise de décisions collectives

Il faut être plus rigoureux.

5.10. Remise des points pour la rédaction de l'ordre du jour

Il faut être plus rigoureux.

5.11. Convocation d'une assemblée générale

Le CE doit convoquer une AG avant le mardi 14 juillet. Ce sera donc le vendredi 10 juillet.

5.12. FIN-O

Nouvelle formule, fond de technologie.

La position du CM = on renseigne nos étudiants sur le fait qu'ils peuvent retirer de leur facture les frais non obligatoires.

- Il est proposé par la VP Commandites que le CE renseigne les étudiants sur le fait qu'ils peuvent retirer de leur facture les frais non obligatoires.
 - La proposition est appuyée par le VP Exéc.
 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.13. Simulation parlementaire

Le VP Externe rencontre Marie-Rose de la FEUS demain.

5.14. Encadrement du droit de grève

Point à discuter en AG à l'automne.

5.15. Attribution des comités à chaque exécutant

- Il est proposé par la VP Commandites que l'attribution des comités à chaque exécutant soit réalisée avant le lundi 13 juillet à minuit.
 - La proposition est appuyée par le VP Exéc.
 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.16. Vêtements AGED

Mise en dépôt.

5.17. Texte de 80 mots sur l'exécutant pigé pour le site Internet de l'AGED

À faire le plus vite possible.

5.18. Comité Sports et loisirs

Le VP Social va régler ce dossier cette semaine.

6. Varia

7. Fermeture de la réunion